

Séance du vendredi 10 juillet 2020 à 18h00

Présents : Mmes Christine Bellissand - Marie-Annick Blondon - Mellissa Guiguet - Fabienne Sacchi
MM. Jean-Claude Blondon - Jean-Marc Buttard - Fabrice Dejean – Cédric Guého -
Adrien Kempf – Pascal Robin - Christian Sacchi

Présente également : Sandrine Giraud

Secrétaire de séance : Jean-Marc Buttard

Election du délégué du Conseil municipal et des suppléants en vue du renouvellement de la série n°2 du Sénat du 27 septembre 2020

Vu le code électoral et notamment ses articles L.O.274 et suivants, L.280 à L.292 et R.130-1 à R.148,

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire INTA2015957J du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.

Monsieur le Maire rappelle que les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 27 septembre 2020 à Chambéry, et que, conformément aux articles L.284 à L.289 du code électoral, le Conseil Municipal doit élire un délégué et trois suppléants.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer à bulletin secret pour l'élection du délégué et des trois suppléants.

Au 1^{er} tour de scrutin, à l'issue du dépouillement, sont déclarés élus :

- M. Jean-Marc BUTTARD, délégué,
- M. Christian SACCHI, suppléant,
- M. Fabrice DEJEAN, suppléant,
- M. Adrien KEMPF, suppléant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

